

3ème réunion CPTS

Pau et agglomération

Réunion du 01 juillet 2024

Salle Gérard Forgues Lons

—

19h30 - 22h30



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

ORDRE DU JOUR:

19h45 – 20h : Rappel des étapes de création du projet

20h - 20h45 :

Diagnostic de santé territorial

20h45 - 21h45 :

Atelier : choix des principales orientations de santé en vue de la rédaction de la lettre d'intention

21h45 – 22h15 :

Rétroplanning et création de l'association

22h30 :

Clôture et temps convivial

PRESENTS :

40 professionnels de santé



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé

CREATION CPTS :

Rappel les étapes du projet

Emergence du projet CPTS par les professionnels de santé libéraux

T1

T2

T3

T4

- Rédaction-dépôt de la lettre d'intention en pluriprofessionnalité

- Création de l'association Loi 1901, AG constitutive

- Co construction-rédaction du projet de santé par les professionnels de santé en lien avec tous les acteurs du territoire

- Contractualisation tripartite CPTS-ARS-CPAM
- Signature des Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI)

Professionnels de santé libéraux en pluriprofessionnalité

Intégration des autres acteurs (social, médico social, institutions, CDC, CLS...)



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

LETTRE D'INTENTION :

Rappel QUEZAKO ?



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

- **Document administratif**
- **Obligatoire** pour les démarches de création
- **Volonté** de création d'une CPTS

LETTRE D'INTENTION :

Rappel contenu



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

- **Territoire géographique**
- **Diagnostic de santé territorial** (données de santé et questionnaire de santé envoyé aux professionnels)
- **Orientations de santé principales** (besoins, objectifs, solutions)
- **La liste des professionnels signataires**

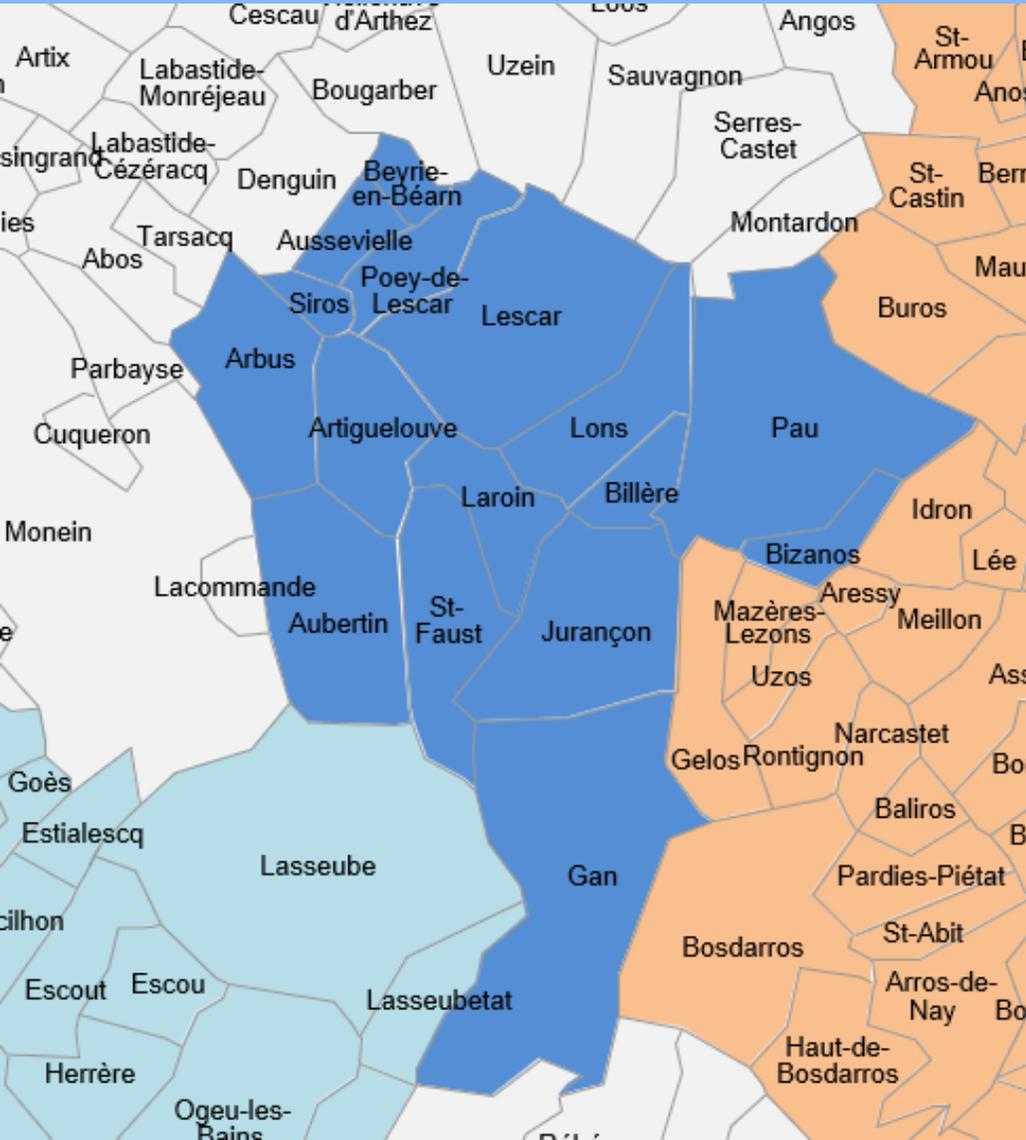
LETTRE D'INTENTION :

Rappel territoire



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



- 16 communes
- 138 860 habitants
- 1631 professionnels de santé libéraux

LETTRE D'INTENTION :

Rappel orientations des missions de santé

4 MISSIONS OBLIGATOIRES :

- Accès aux soins
- Parcours pluriprofessionnels
- Prévention
- Crise sanitaire

2 MISSIONS FACULTATIVES :

- Qualité et pertinence des soins
- Accompagnement des professionnels



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

LETTRE D'INTENTION :

Orientations des missions de santé

TRAVAIL EN EQUIPE DE 6-7 PERSONNES :

- 1h de réflexion sur les besoins, objectifs, solutions à porter sur notre territoire en matière d'orientations de santé (cf missions évoquées en amont)
- Compte-rendu par les équipes à la fin du temps de travail
- Proposition de signer la lettre de soutien à la création de la CPTS aux professionnels présents



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



CREATION CPTS : Rétroplanning



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



CREATION CPTS :

Basiques de la création d'une association

Définition d'une association Loi 1901 :

L'association est définie par la loi du 1^{er} juillet 1901 comme étant : « La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Le but de l'association doit en principe être à but non lucratif.

Etapas de création :



1

Choisir le nom de l'association



2

Déterminer le siège social



3

Rédiger les statuts



4

Désigner les responsables



5

Déclarer l'association



6

Publier un avis de constitution au JOAFE



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

CREATION CPTS :

Basiques de la création d'une association

AG constitutive :

01 octobre 2024

Ordre du jour :

- ✓ Adoption des statuts
- ✓ Désignation des administrateurs
- ✓ Rédaction d'un PV d'assemblée générale constitutive

Rôles clefs :

Les statuts : rédigés par les membres fondateurs

- ✓ définissent les missions et objectifs de l'association,
- ✓ définissent les règles de fonctionnement (élections, cotisations, ...).

Le conseil d'administration : il est représentatif des membres de l'association

- ✓ désigne les membres du bureau et assure la surveillance de leurs actions,
- ✓ travaille sur la préparation du budget prévisionnel,
- ✓ organise le recrutement du personnel salarié.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

CREATION CPTS :

Basiques de la création d'une association

Rôles du bureau :

Président :

- Mandaté par le conseil d'administration pour représenter l'association dans les actes de la vie civile,
- Signe les contrats, documents au nom de l'association,
- S'assure de la bonne marche de l'association.

Trésorier :

- Responsable des comptes et des finances de l'association,
- Gère les fonds de l'association,
- Présente la situation financière du bureau.

Secrétaire :

- Planifie et organise les réunions,
- Classe tous les documents relatifs à la vie de l'association,
- Tient à jour le fichier des adhérents,
- Rédige les comptes-rendus des réunions.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

CREATION CPTS :

Rien n'est encore défini, ni figé !

Tout est à construire et à inventer !

**N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette
aventure !**

Votre aide nous sera précieuse



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé

CREATION CPTS :

Nous suivre



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

- **Communauté WhatsApp «CPTS du Béarn»** 
 - > **Groupe « Général »** : informations générales et planning
 - > **Groupe « Les prémices d'une CPTS »** : discussions informelles
 - > **Groupe « CPTS du Béarn – Les partenaires »** : dédié aux administrations publiques et établissements publics et privés
- **Site internet https://cpts-pau-agglo_sante.mywebsitesite.net**
 - > Communiquer plus largement
 - > Tenir informé le maximum de personnes